BULLETIN COMMUNAL

2020—2021









COMMUNE DE POSTROFF

Janvier 2022

COMMUNE DE POSTROFF

BULLETIN COMMUNAL 2020-2021



Le mot du maire

Une nouvelle année vient de s'achever, et nos fêtes de fin d'année ont eu pour la seconde fois, un visage inhabituel.

En ces temps particuliers, notre pays traverse des épreuves difficiles mais j'espère que malgré tout vous y aurez trouvé des raisons de sourire, des joies familiales et l'occasion de faire des projets d'avenir.

En termes de travaux structurants, le chantier de l'aménagement de trottoirs et parkings dans la rue principale devrait débuter au printemps de même que les travaux de viabilisation d'une parcelle de la rue des champs.
La procédure de révision de la carte communale est lancée. Il est en effet nécessaire de mettre ce document d'urbanisme en conformité avec le Schéma de Cohérence Territoriale de l'arrondissement de Sarrebourg.
Par ailleurs, vous ne trouverez pas de photos de fleurs dans ce bulletin, en effet, vous avez bien eu maintes occasions de les admirer tout au long de l'année.
Enfin, le conseil municipal a été invité à se prononcer sur le projet d'aménagement d'une école intercommunale dans l'ancien pensionnat de Fénétrange.

Laissez-moi terminer ce mot par une note plus joyeuse et plus optimiste. Je vous souhaite à tous une bonne année et j'espère que l'horizon de cette année 2022 qui se profile devant nous sera plus convivial malgré le contexte et les incertitudes qui plombent notre quotidien.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin.

Ernest Holtzscherer

Dans ce numéro

Les délibérations du conseil municipal 3
Vos élus 5
Les réalisations 6
Les projets 10
À l'école 11
L'état civil 16
Infos CCSMS 18

Points de vue

- Timides manifestations (page 9)
- Zoom sur Christine Herzog, élue de proximité (page 14).
- Le recensement de la population aura bien lieu en 2022 (page 15).
- Postroff il y a 20 ans (page 17)

Les délibérations du conseil municipal



(En raison de la pandémie, le conseil s'est réunit plusieurs fois à l'école.)

Séance du 22 mars 2020

Le conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion pour l'année 2019 qui laissent apparaître un excédent de fonctionnement de 141 902,53 € et un excédent d'investissement de 54 218,39 €.

Il approuve les nouveaux statuts du Syndicat informatique A.GE.D.I. auquel adhère la commune.

Il décide le paiement de 34,50 heures complémentaires à l'adjoint technique ; il approuve le programme des travaux sylvicoles à réaliser en forêt en 2020 pour un montant de 2 609 € TTC ; il se prononce défavorablement quant à l'acquisition de la parcelle 137 de la section 7 située dans la rue des champs et fixe la répartition du reste à charge du coût des travaux de réfection de la toiture de l'église catholique à savoir 40 253,51 € à parts égales entre la paroisse catholique et la commune soit 20 126,75 € pour chacune des parties.

Séance du 25 mai 2020

A l'issue de l'installation du nouveau conseil municipal, il est procédé à l'élection du maire Ernest HOLTZSCHERER, à la fixation du nombre d'adjoints ainsi fixé à un, à l'élection de l'adjoint Alexandre HIRAULT, à la fixation de l'indemnité de fonction de l'adjoint ;
En vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le conseil décide d'attribuer à M. le maire l'ensemble des délégations prévues par l'article L.2122-22 du CGCT.

« Un trombinoscope en page 5 vous permettra de faire plus ample connaissance avec vos élus »

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Sur demande de l'administration fiscale, le conseil municipal est amené à dresser une liste de propositions de contribuables appelés à siéger au sein de la commission communale des impôts directs (24 personnes dont l'administration fiscale en retiendra 12).

Cette commission est chargée de donner son avis sur la classification des propriétés bâties, non bâties et les locaux professionnels.

Les séances se tiennent à huis-clos avec une périodicité annuelle sur demande des services des impôts.

Vos élus décident de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales

Séance du 29 juin 2020

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales à savoir taxe d'habitation et taxe foncière (bâti et non bâti). Le conseil précise les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 « fêtes et cérémonies » et procède au vote du budget primitif pour 2020 pour la section de fonctionnement dont les dépenses et recettes s'équilibrent à 309 039,53 € et pour la section d'investissement dont les dépenses et recettes s'équilibrent à 301 251,92 €.

Séance du 28 septembre 2020

Le conseil municipal décide d'adhérer au contrat d'assurance des risques statutaires dont l'assureur retenu par le CDG57 est AXA France Vie représenté par le courtier Gras Savoye Berger Simon pour une durée 4 ans à compter du 01/01/2021 aux conditions suivantes, pour les agents IRCANTEC : Tous les risques, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 1,61 %.

Séance du 14 décembre 2020

Le conseil municipal reconduit l'instauration de la participation des employeurs par convention de participation pour le risque prévoyance en approuvant le prestataire retenu par le CDG57 à savoir ALLIANZ – COLLECTEAM et fixe sa participation à 20 euros par agent et par mois brut, modulé en fonction du coefficient horaire.

Le conseil décide de vendre à M. WALTER Marc et Mme BOHN Carole la parcelle de 0 are 18 centiares formant une partie de la rue des jonquilles pour un montant de 1 500 €. Il décide de s'opposer au transfert de la compétence Plan local d'urbanisme à la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud. Il décide d'adhérer au programme intitulé fus@é comme «Faciliter les USages @-éducatifs» face à la difficulté rencontrée par les communes concernant le numérique pour équiper les écoles.

Le nouveau conseil municipal vote son premier compte administratif

Séance du 16 mars 2021

Le conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion pour l'année 2020 qui laissent apparaître un excédent de fonctionnement de 210 529.13 € et un excédent d'investissement de 22 002.83 €.

Le conseil décide de désigner Messieurs OURY Roland, LEHE Vincent et ROTH Didier comme membres du Bureau de l'Association Foncière de Remembrement de Postroff, Monsieur le Maire étant membre de droit.
Il décide l'adhésion de la commune à la convention constitutive de groupement de commandes en matière de poteaux d'incendie à Moselle Agence Technique (MATEC).

Séance du 14 avril 2021

Le conseil décide de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales à savoir taxe d'habitation et taxe foncière (bâti et non bâti) et procède au vote du budget primitif pour 2021 pour la section de fonctionnement dont les dépenses et recettes s'équilibrent à 350 657,96 € et pour la section d'investissement dont les dépenses et recettes s'équilibrent à 320 422,96 €.
S'agissant du rythme scolaire, le conseil demande à titre dérogatoire, le renouvellement pour une période de 3 ans, de l'organisation des enseignements répartis sur quatre jours hebdomadaires.
La titulaire du poste de secrétaire de mairie faisant valoir ses droits à la retraite avec effet au 1er juin 2021, le conseil décide de créer un emploi contractuel d'attaché territorial à raison de 11/35ème au 11è échelon, indice brut 821, indice majoré 673.
Le conseil décide la validation de l'adhésion de la commune de Hirschland au périscolaire intercommunal " Les p'tits crayons " de Rauwiller.
Le conseil approuve le projet de modification des circonscriptions territoriales de l'Eglise de l'EPCAAL.

Séance du 17 mai 2021

Le conseil municipal décide d'acheter la parcelle 137 de la section 7 d'une superficie totale de 11,32 ares à Monsieur Dylan SAUCY de Mittelbronn pour un prix total de 10 000 €. Selon une étude de faisabilité et les devis correspondants en sachant que cette parcelle est située dans une zone frappée d'une taxe d'aménagement au taux de 20% il apparaît que compte tenu de l'importance des coûts de raccordement qui resteraient à la charge de la commune, le montant de cette taxe serait loin de couvrir les frais de raccordement et cette opération serait équilibrée si la commune se portait acquéreur. Le conseil se prononce favorablement sur le projet d'école intercommunale de Fénétrange.

Séance du 13 septembre 2021

Le conseil municipal approuve le projet de viabilisation et notamment le raccordement au réseau d'assainissement du terrain cadastré en section 7 n° 137, décide de fixer le prix de vente du terrain viabilisé à 4 000 € l'are, et de ramener la taxe d'aménagement fixée pour cette parcelle de 20 % à 3 % étant donné que c'est la commune propriétaire qui en supporte les coûts de raccordement.

Le conseil nomme Madame BOOS Christine aux fonctions de coordonnateur communal de l'enquête de recensement de la population de 2022.

Le conseil approuve la nécessité de mettre la carte communale en conformité avec le SCOT de l'arrondissement de SARREBOURG.

Séance du 6 décembre 2021

Considérant que la commune de Postroff n'a pas adopté de régime dérogatoire à la durée légale du travail de ses agents antérieurement à la publication de loi n°2001-2 du 3 janvier 2001 le conseil décide que le décompte du temps de travail des agents publics est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 593 heures pour un temps plein.
Le conseil émet un avis favorable sur le projet d'orientations stratégiques et le plan actions du Plan Local de l'Habitat approuvé par la Communauté de Communes.
Le conseil décide de prescrire la révision de la carte communale sur l'ensemble du territoire communal.
Il décide de créer un poste d'agent recenseur

Un important projet de voirie

Le conseil décide l'aménagement de trottoirs et espaces publics dans la rue principale en traversée de village.
Il s'agit d'un projet s'élevant à 98 819,50 € qui sera largement subventionné (voir l'article en page 10).
Les travaux devraient débuter au 1er trimestre 2022.

Concernant l'école

L'école de Postroff continuera à fonctionner sur 4 jours hebdomadaires.
Le conseil donne un accord de principe sur le projet innovant d'école intercommunale de Fénétrange tout en souhaitant que la participation communale reste maitrisée. En effet, sur le cursus complet de 8 ans incluant la maternelle et le primaire, les élèves fréquentent l'école de Postroff seulement pendant deux ans .

Taxe d'aménagement

Le conseil municipal décide d'en revoir le taux pour un terrain.

Carte communale

La surface de la zone constructible étant beaucoup trop vaste et compte tenu des contraintes que cela représente pour le village en matière de coût de viabilisation, le projet de modification de la carte communale prévoit d'en réduire l'étendue.

Une commission municipale d'urbanisme est créée pour représenter la commune aux réunions de travail. Elle est composée de 6 membres titulaires et 2 suppléants. (voir ci-contre)

UNE EQUIPE RENOUVELEE

Voici la composition du conseil municipal issu du vote de mars 2020

Composé de trois femmes et huit hommes, il a pour projet de poursuivre l'amélioration du cadre de vie du village et son animation.

Ci-contre, le trombinoscope de votre conseil municipal et la participation de ses membres aux différentes commissions et instances.



Ernest HOLTZSCHERER, maire, Conseiller communautaire titulaire, titulaire au sein du Sivom de l'Ischthal, président de la commission des travaux et appels d'offres, président de la commission chasse, siège à la commission fleurissement et environnement et titulaire au sein du syndicat des Eaux de Drulingen et Environs, titulaire de la commission « carte communale »



Alexandre HIRAULT, adjoint, Conseiller communautaire titulaire, titulaire au sein du Sivom de l'Ischthal, titulaire au sein de la commission des travaux et appels d'offres, titulaire au sein du syndicat AGEDI, siège à la commission fleurissement et environnement, titulaire de la commission « carte communale »



Delphine ODISIO, conseillère municipale, titulaire au sein des commissions travaux et appel d'offres ainsi que fleurissement et environnement, suppléant de la commission « carte communale »

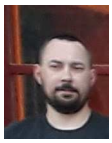

Fabien OURY, conseiller municipal, titulaire au sein des commissions travaux et appel d'offres ainsi que fleurissement et environnement, titulaire de la commission « carte communale »



Pascal D'ANDREA, conseiller municipal, titulaire au sein de la commission fleurissement et environnement, suppléant de la commission « carte communale »



Didier ETTER, conseiller municipal, suppléant au sein de la commission travaux et appel d'offres, suppléant de la commission « carte communale »



Christophe STEIL, conseiller municipal, titulaire au sein du Syndicat intercommunal des eaux de Drulingen, démissionnaire



Estelle ZILLIOX, conseillère municipale, titulaire au sein de la commission fleurissement et environnement



Cyrille UNTEREINER, conseiller municipal, suppléant au sein de la commission travaux et appel d'offres, titulaire de la commission « carte communale »



Fabien HOLTZSCHERER, conseiller municipal, titulaire au sein de la commission consultative de la chasse, titulaire de la commission « carte communale »



Sabrina AIT SAID conseillère municipale, suppléante au sein de la commission travaux et appel d'offres et titulaire au sein de la commission fleurissement et environnement, titulaire de la commission « carte communale »

LES REALISATIONS

UN CHANTIER ACHEVE AVANT LA PANDEMIE



Cette fin d'hiver 2019/2020 ayant été plutôt clémente, les travaux de refection totale de la toiture de l'église catholique ont été achevés avant le confinement resultant de la pandémie dûe au covid 19.

Ils se sont élevés à 129 237,99 € HT pris en charge à hauteur de 38 476 € par l'état (DETR), de 20 000 € par le Conseil Départemental (dispositif AMITER), de 21 571,28 € par la Région Grand Est, 8 937,20 € par la Fondation du Patrimoine grâce aux dons des paroissiens et généreux donateurs auxquels s'est ajouté un abondement de cet organisme. Enfin, le solde de 40 253,51 € a été divisé en deux entre la commune et la paroisse catholique. C'est le 13 mars 2020 que les travaux ont été réceptionnés en présence de Madame la Sénatrice Christine Herzog, Monsieur le Conseiller Départemental Bernard Simon, et Madame la Présidente du Conseil de Fabrique Evelyne Wilhelm.

« 8 937,20 € ont été récolletés grâce aux dons verses à la Fondation du Patrimoine. »

AMENAGEMENTS AUX EGLISES

La municipalité en a profité pour faire le reprofilage du cimetière catholique grâce à un apport de schiste rouge amené et égalisé par les bénévoles.

Le même aménagement a été appliqué au cimetière protestant.

L'ensemble a coûté 940,33 €.





RELEVAGE DE L'ORGUE A L'EGLISE PROTESTANTE



L'église luthérienne de Postroff abrite un orgue du début du XXème siècle construit par Adrien Spamann. Il est composé de 6 jeux sur un clavier manuel de 54 notes ainsi que d'une Soubasse à la pédale de 27 notes.

La transmission des notes et des jeux est pneumatique. Le relevage a consisté notamment à remettre en peau l'ensemble des 412 petits soufflets de transmission. La tuyauterie, ramenée dans les ateliers, a été soigneusement nettoyée et restaurée, avec un traitement tout particulier de la façade en zinc afin qu'elle retrouve un aspect plus brillant. Ces travaux ont été réalisés par la Manufacture d'orgues KOENIG de Sarre-Union pour un coût de 14 425,68 dont 12 021,40 € ont été pris en charge par la paroisse, le solde représentant la tva récupérée par la commune au titre du fonds de compensation.
C'est le mardi 29 septembre que s'est tenue la réception des travaux au cours d'une petite cérémonie avec une présence réduite en raison de la pandémie du Covid 19 à savoir quelques conseillers presbytéraux et du pasteur récemment installé. Ce fut l'occasion pour ce dernier d'exercer ses talents de musicien au cours d'une interprétation des plus agréables.



REMPLACEMENT DE LA PORTE DE GARAGE DE LA MAIRIE

Elle n'était plus en très bon état et son remplacement s'est avéré necessaire. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Weinstein de Sarre-Union pour un montant de 8 028 €



UNE SECONDE VIE POUR LES VOLETS

Ils avaient été peints en couleur verte voici de nombreuses années et étaient quelque peu défraîchis. Il s'agissait d'accorder à présent leur couleur à celle de la nouvelle porte de garage.

Monsieur le Maire a d'abord souhaité pouvoir les décaper avant d'y appliquer une lasure mais malheureusement, étant donné l'état du bois, un ponçage aurait eu pour effet de fragiliser les volets. Il a donc opté pour une mise en peinture, aidé par son fils Alexandre, adjoint technique au sein du village.

« Il y a toujours à faire dans un village et les travaux réalisés en régie représentent un gain indéniable pour le budget communal. »

Par ailleurs...

Des travaux sylvicoles ont été réalisés en forêt communale à hauteur de 2 609,01 €

Un nouveau photocopieur a été acquis pour l'école au prix de 719,89 €.

La route départementale menant à Wolfskirchen enfin rénovée par le Conseil Général !



A L'ECOLE AUSSI



Des ardoises de la toiture de l'église catholique ont retrouvé une nouvelle affectation. En effet, elles tapissent à présent la bordure située entre la cour d'école et la fresque murale.

INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR

Il était devenu urgent de prévoir un endroit où déposer les déchets issus de l'entretien des espaces verts de la commune.

C'est désormais chose faite. En effet, c'est l'employé communal et le maire qui se sont attelés à cette tâche. Il est cependant précisé que ce composteur est destiné exclusivement au dépôt des déchets par les services municipaux et n'est pas mis à la disposition de la population.



LES REALISATIONS (suite)

Un bloc inverseur a été remplacé à l'église catholique pour un montant de 394,80 €

Des barrières de protection ont été installées à l'angle de la rue principale au niveau du n° 25 afin de sécuriser les piétons.



Un terrain d'une surface de 11,32 ares a été acquis au prix de 10 000 € dans la rue des champs en vue de le viabiliser pour la construction d'une maison d'habitation.







L'abri bus a été réparé puis repeint.

Ajustement de la taxe d'aménagement

Votée au taux de 20% pour certains terrains pour lesquels les coûts de viabilisation dépassent le taux de 1% applicable dans la commune, le conseil municipal a décidé cependant de ramener ce taux de 20% à 1% pour cette parcelle uniquement car c'est la commune qui se chargera des raccordements aux réseaux, la rendant ainsi constructible.

Des talents pour la décoration au sein du conseil municipal

On aura pu le constater dès 2020, le village se pare désormais de décorations à l'occasion des saisons et fêtes diverses.

En effet, Sabrina AIT SAID et Delphine ODISIO ont créé un atelier de bricolage avec l'appui de la municipalité pour ce qui est des fournitures et elles ne lésinent pas.







ET QUELQUES EVENEMENTS…



Les enfants ont pu fêter dignement halloween en 2021 et grâce à la générosité des habitants, ils ont réuni un butin exceptionnel.



Pas de repas pour les personnes âgées, mais une distribution de paniers garnis

En effet, en raison de la crise sanitaire, il a fallu annuler cette rencontre en 2020 comme en 2021. La municipalité a donc décidé de la remplacer par une distribution de paniers garnis .



BRIOCHES DE L'AMITIE

En raison de la pandémie, l'opération n'a pas eu lieu en 2020.
Mais en 2021, les mesures étant assouplies, c'est forts d'une énergie renouvelée que les enfants accompagnés du maire et de l'adjoint se sont rendus chez les habitants qui leur ont réservé un accueil chaleureux et très généreux comme d'habitude. Pour preuve, les dons ont atteint la somme de 426 €.



LES PROJETS

AMENAGEMENT DE TROTTOIRS, ESPACES PUBLICS ET PARKINGS DANS LA RUE PRINCIPALE

Il s'agit de mettre en place un véritable projet d'aménagement de la rue en tenant compte des spécificité du bâti traditionnel et des usoirs néanmoins moins présents sur certains tronçons.
Le projet favorisera l'accès via les transports en commun (Programme ISI BUS dont le repère est situé devant l'école) ou modes doux par l'aménagement de trottoirs le long de la rue principale qui est une route départementale.

Qualifier un espace en fonction de ses usages c'est aussi penser au passage du public au privé, de la rue au seuil de la maison, de la rue à la façade.
Cette requalification se basera sur les usages actuels pour que les riverains puissent s'approprier et entretenir un lieu qui leur convient.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise KARCHER de Drulingen, retenue par le conseil municipal pour un coût HT de 98 819,50 € et seront financés par le Département de la Moselle à hauteur de 29 645,85 € (AMBITION MOSELLE), par l'Etat pour 9776,79 € (DETR),



L'aménagement de parkings permettra la desserte des bâtiments publics tels que l'école qui comprend également la salle polyvalente ainsi que l'église protestante.

Il permettra la prise en compte de l'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite par l'aménagement de files pavés à la place des bordures de trottoirs traditionnels.

Enfin, les usagers seront associés aux réflexions sur la conception en particulier lorsque l'usoir est concerné.

Les travaux devraient débuter au printemps.

A l'ECOLE



Une rentrée toujours sous le signe du COVID19.

Pour l'année scolaire 2021-2022, les effectifs du regroupement pédagogique sont les suivants, 54 élèves au total répartis :

Ecole de Postroff, 20 élèves sur 3 niveaux (CP, CE1 et CE2)

Ecole de Baerendorf : 14 élèves en classe maternelle

Ecole de Kirrberg : 20 élèves sur 3 niveaux (CE2, CM1 et CM2)

Les classes ont participé à différents projets et sorties en commun avec les autres écoles

Au programme

La fête de carnaval : les plus grands ont défilé dans les villages et ont pu profiter d'une après-midi goûter avec des crêpes apportées par les parents d'élèves.

Les élèves ont pu aller à la piscine de Sarrebourg à raison de 3 séances chacun.





Sortie à Sarrebourg

Au programme, découverte de l'artiste Chagall le matin et l'après-midi, initiation au golf.





SORTIE A LA FERME NICOLA

De belles découvertes

Même si les enfants habitent la campagne, ils n'en ont pas moins découvert la vie à la ferme pour la plupart d'entre eux.

C'est un voyage passionnant qui leur a permis de découvrir le travail au quotidien ainsi que la vie des animaux qui la peuplent.

Merci à Monsieur et Madame Nicola pour leur accueil chaleureux et la qualité pédagogique des activités

Parmi les nombreuses activités de la ferme, les enfants ont pu assister à la tonte des ovins .







Mais aussi participer à un jeux de devinettes,



découvrir les engins agricoles et leur usage,





Et un repas bien mérité.





NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Les enfants n'ont pas chômé

L'opération « nettoyage de printemps a eu lieu conjointement dans les 3 villages avec le traditionnel regroupement à l'aire de jeux pour partager un moment convivial autour d'un pique-nique. Il a permis de ramasser à nouveau un butin révoltant.

Août 2020

C'est entre deux vagues du COVID19 que le village a pu accueillir Christine Herzog et Bernard Simon venus présenter les nouveaux programmes d'octroi de subventions notamment "Moselle Ambition" pour ce qui est du Conseil Départemental et son activité au Sénat pour la Sénatrice.

Madame la Sénatrice Christine Herzog et Monsieur le Conseiller Départemental Bernard Simon en visite à Postroff



Accueillis par une délégation du conseil municipal.

100% TERRAIN, 100% CONCRET, 100% MOSELLE !



S'exprimer dans le bulletin annuel de la commune de POSTROFF est toujours un plaisir, d'autant que le travail accompli par le maire, Monsieur Ernest HOLTZSCHERER est admirable.

Toujours plus proche des élus locaux, mon engagement en tant que Sénatrice est d'être une élue de confiance, de proximité, d'écoute mais surtout de terrain.

Ayant moi-même été maire de Hertzing de 2008 à 2017, je connais les thématiques et les problèmes auxquels sont confrontés les maires et les conseillers municipaux.
Les citoyens de POSTROFF et ceux du canton de Sarrebourg m'ont quant à eux, renouvelé leur confiance dans le cadre des élections départementales en juin dernier et je les remercie très chaleureusement.
Mon travail en tant que conseillère départementale consiste à défendre les intérêts des citoyens et des communes, toujours dans une logique de proximité et d'écoute afin de faciliter la vie et la mobilité des acteurs locaux.
Mon investissement pour le devenir de la Moselle perdure et perdurera dans le temps. Je suis de ce fait, à l'écoute de vos projets locaux et reste à votre disposition dans le cadre de leur réalisation. Vous êtes déjà nombreux à me solliciter et je vous en remercie.

Au Sénat, j'aborde le traitement de projets et propositions de lois en faisant passer les intérêts de la Moselle avant tout.
Investie au sein du Comité d'Orientation et d'Infrastructure (COI), je me suis saisie de la question du fret ferroviaire ainsi que de la construction de l'A31Bis, permettant ainsi de désengorger l'autoroute A31.

2022 sera une année chargée, tant les objectifs que nous aurons à relever sont importants pour notre pays. Je souhaite que cette année voit un climat social apaisé et comme tous, j'espère une nette amélioration de la pandémie qui nous touche depuis désormais presque deux ans. Dans cette optique, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2022.
Que cette année vous soit la plus belle possible, riche en bonheur et en réussite, et surtout la santé, pour vous et vos proches.

Christine HERZOG

Initialement prévu en 2021, le recensement de la population aura bien lieu en 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Le recensement est obligatoire et représente une étape cruciale pour le développement du village. En effet, le versement des dotations de l'état est basé sur les données collectées. Le nombre d'habitants détermine toutes les aides permettant son fonctionnement au quotidien.

Insee
en partenariat
avec votre commune



C'est **Alexandre Holtzscherer** qui sera Chargé de mener à bien le recensement comme en 2016 déjà.



ETAT CIVIL

Madame Alice GAUPP fête ses 90 ans

Installée désormais chez l'une de ses filles à Diedendorf, c'est avec beaucoup de plaisir qu'elle a accueilli une délégation communale venue lui rendre hommage.

La nouvelle nonagénaire est née le 20 octobre 1931 à Sarre-Union de Jules GIESSINGER et de Marie Léonie LIEBMANN. Le 30 avril 1954, elle épouse Erich GAUPP à Postroff. De cette union naitront 3 fils et 3 filles. Le cercle familial s'agrandira avec l'arrivée de 13 petits enfants et 7 arrière-petits enfants.

Elle a eu la douleur de perdre son époux le 1er mars 2003.

Aucun mariage n'a été célébré en 2020 ni en 2021

Un pacte civil de solidarité (PACS) a été conclu entre John JEANNEY et Marina ALVES en mairie de Postroff le 16 septembre 2020.

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

GAUPP née GIESSINGER	Alice	20/10/1931
BRUA née EBERHARDT	Anny	09/05/1937
WILHELM née FIEGEL	Gabrielle	08/07/1938
NEUBAUER née ROTH	Suzanne	03/04/1940

NAISSANCES :

En 2020 : Ferdinand LAHM, né le 31 décembre 2020 à Schiltigheim, fils de Yannick LAHM et de Céline WILHELM ;

En 2021 : Arwen PETITJEAN, né le 28 janvier 2021 à Saverne, fille de Sylvain PETITJEAN et de Aline SCHRADE

Ilona BUCHEL, née le 16 septembre 2021 à Saverne, fille de Jodie BUCHEL

DECES :

Suzanne WINTZERITH épouse WALTER, décédée à Postroff le 4 février 2021 à l'âge de 79 ans

Marie Charlotte BRIGEL veuve WILHELM, décédée à Postroff le 3 décembre 2021 à l'âge de 92 ans.

Par ailleurs, nous déplorons également la disparition de Monsieur Armand KLEIN (maire de Postroff de 1977 à 1995) ; de Madame HOLTZSCHERER Lydia et de Madame WALTER Renée.

RÉTROSPECTIVE

POSTROFF IL Y A 20 ANS



Les évènements marquants

En 2000, La commune acquière la licence de débits de boissons de catégorie IV du restaurant WOKAL

— Le Festival POSTROCK animé par Fredemile Raymond se tient sur le terrain de sport

En 2001, Suite à la fermeture du guichet du Crédit Mutuel et la mise en vente des locaux, les sapeurs-pompiers décident de construire un local. En 2001, ils sont intervenus 4 fois, 1 feu de cheminée, 2 nids de frelons et 1 feu de ferme.

Carnet

En 2000, la commune enregistre 2 naissances, 3 mariages et 3 décès

En 2001, 2 naissances, 2 mariages et 2 décès

En bref...

Année 2000 :

Passage aux 35 heures dès le 1er janvier, Le bug de l'an 2000 n'aura pas lieu. Aucun incident majeur n'a affecté l'horodatage des systèmes informatiques mondiaux, pour lesquels plusieurs centaines de milliards de dollars ont été dépensés, soit par simple précaution, soit par obligation. L'avion supersonique Le Concorde s'écrase après son décollage de l'aéroport de Roissy-Charles-De-Gaulle, faisant au total 114 morts.

Et en 2001 :

Les attentats du 11 septembre, ainsi que le début de la seconde guerre d'Afghanistan, constituent les événements marquants de l'année et même des vingt dernières années. fin de la conscription. L'armée française est désormais entièrement professionnelle. Pour la première fois, une intervention chirurgicale est réalisée à 7000 km de distance. entre la patiente à Strasbourg et le chirurgien à New York, avec l'aide du robot ZEUS. C'est l'opération Lindbergh, en hommage à l'aviateur qui traversa l'Atlantique le premier en 1927

La réouverture de l'école après 9 années de fermeture

La commune dispose alors d'une nouvelle école, lumineuse et fonctionnelle ainsi que d'une salle des fêtes au profit de ses habitants.

Les travaux d'aménagement du lotissement sont sur le point de s'achever

NOUVEAU : VOTRE SERVICE D'AIDE À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud



Notre conseiller habitat vous accueille **sur rendez-vous** à la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud pour répondre à vos questions et vous guider pas à pas vers une rénovation performante de votre logement.

COMMENT ISOLER ? AVEC QUELS MATÉRIAUX ?
QUEL SYSTÈME DE CHAUFFAGE SERAIT LE PLUS ADAPTÉ À VOTRE LOGEMENT ? COMMENT FINANCER VOS TRAVAUX ?

Ce service gratuit d'accompagnement à la rénovation énergétique est porté par la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud avec le soutien de l'ADEME et de la Région Grand Est.

Prenez rendez-vous avec votre conseiller

- Par Téléphone : **03 87 25 89 90**
- Par mail : **habitat@cc-sms.fr**
- En ligne : **https://ccsms.reservio.com**
- Permanence : **ZAC des Terrasses de la Sarre 3 Terrasse Normandie 57400 Sarrebourg**

Retrouvez chaque début de mois le conseiller habitat en Facebook Live sur la page de la **Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud**.

Un moment d'échanges pour obtenir en direct toutes les réponses à vos questions !

Pôle Déchets Pays de Sarrebourg

LE PÔLE DÉCHETS CONSTATE TROP D'ERREURS DE TRI !

En 2020, le Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg enregistre en moyenne 17% de refus de tri, alors qu'auparavant il s'agissait d'environ 9% de refus !



Si l'extension des consignes de tri a permis une progression du recyclage, les erreurs de tri ont quasiment doublé ces derniers mois. Une part importante de ces refus concerne les emballages emboités et les nouveaux déchets liés à la crise sanitaire, qui sont des déchets infectieux (masques). Les refus de tri génèrent des surcoûts, mais aussi des risques non négligeables pour la santé des agents de tri (déchets infectieux).

En effet, les emballages déposés dans votre bac de tri sont acheminés au centre de tri de Dieulouard, où ils sont triés pour partie à la main. Les refus de tri (les déchets qui auraient dû être déposées dans votre poubelle d'ordures ménagères ou en déchèteries) sont ensuite réacheminés à la cimenterie de Héming, où ils sont incinérés.







Des prévisions démographiques en baisse

Durant l'année 2021, les différentes communes potentiellement concernées ont réfléchi et ont délibéré sur le bénéfice d'un tel projet, alors que les prévisions démographiques se dégradent, impactant l'ensemble des écoles des deux départements. Cette baisse de la natalité s'accélère, mettant en péril l'existence de certaines classes. Le corollaire de cette situation est l'émergence de classes multiniveaux, voire la fermeture annoncée et proche de certaines de nos écoles.

Regroupement pédagogique intercommunal

L'actualité du projet d'une nouvelle école à l'ancien pensionnat de Fénétrange

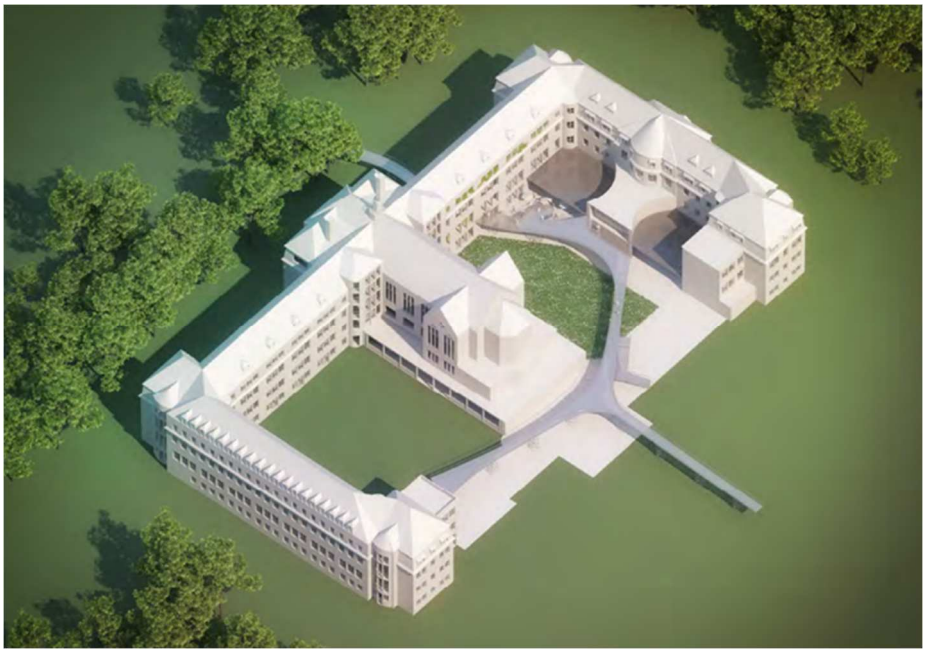

Le projet de regroupement des écoles communales dans le cadre de la reconversion de l'ancien Pensionnat de Fénétrange suit son cours et entre dans une phase active.

A ce jour, huit communes ont délibéré favorablement au projet.
Il s'agit de Rauwiller, Postroff, Baerendorf, Kirrberg, Hellering, Niederstinzel, Romelfing et Fénétrange.

Ces communes ont toutefois souhaité se sécuriser et soumettre leur décision finale au respect des estimations présentées devant les conseils municipaux, à savoir un déficit résiduel et annuel à charge d'environ 1000 euros par enfant.
Ce solde qui se situe parfaitement dans les normes des projets équivalents en France, sera partagé entre les communes au prorata du nombre d'habitants.
Il en va de même pour le projet périscolaire associé à cette nouvelle et ambitieuse école.

La commune de Fénétrange a mandaté à ses frais un économiste qui rendra fin janvier une estimation des travaux de remise à jour, en fonction de l'évolution actuellement à la hausse, des coûts de construction.
Ce total réactualisé servira de base à la recherche des financements.

Les communes concernées réfléchissent également et dès à présent à la rédaction des statuts d'un syndicat intercommunal, qui sera chargé de la gestion de cette nouvelle structure.

COMMUNE DE POSTROFF

21 rue principale

57930 POSTROFF

mairie.postroff@gmail.com

Retrouvez-nous sur le net :

postroff.free.fr

EN BREF...

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE : JEUDI de 9h à 11h et sur rendez-vous, si necessaire.

Vos demandes peuvent également être transmises via la boîte mail de la mairie :

mairie.postroff@gmail.com

La mairie sera fermée pour congés du 31 janvier au 4 février 2022 inclus.

Association des donneurs de sang

Un grand merci aux habitants pour leur accueil à l'occasion de la vente des calendriers réalisée par les donneurs de sang. Cette action est importante comme les dons eux-mêmes. Elle permets notamment de participer même lorsqu'on ne peut pas donner son sang.

Don de sang : petites actions, grandes conséquences...

L'Établissement français du *sang* (EFS) est l'opérateur unique de la transfusion sanguine (qui comprend le *don de sang*, le *don de* plasma, de plaquettes. Avec le plasma issu des dons de sang, on produit également des médicaments (albumine, immunoglobulines, facteurs de coagulation…), indispensables à de nombreux malades. Le don de sang est l'occasion de faire une bonne action, d'échanger avec d'autres donneurs et de partager son pouvoir de sauver des vies.

Le maire,
l'adjoint,
le conseil municipal
ainsi que l'ensemble du personnel
vous souhaitent une bonne année 2022

Toute l'équipe
Crédit Mutuel Etangs et deux provinces
vous souhaite la bienvenue



RENCONTRONS NOUS !

1 rue du Maréchal Leclerc - 57930 Fénétrange
1 rue de Fénétrange - 57400 Sarraltroff
Tél. : 03 87 23 43 81
Courriel : 05520@creditmutuel.fr

Pour nous rejoindre rien de plus simple



Horaires d'ouverture

Accueil		
MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI	10h à 12h	14h à 16h
SAMEDI MATIN	9h à 12h	

Sur rendez-vous uniquement		
MARDI	9h à 12h	13h à 18h
MERCREDI	10h à 12h	13h à 17h
JEUDI	8h à 12h	13h à 17h
VENDREDI	9h à 12h	14h à 18h
SAMEDI	8h à 12h	

Crédit Mutuel
Etangs et deux provinces

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurances de ACM VIE SA, ACM IARD SA et ACM Vie SAM, entreprises régies par le code des assurances.

Décembre 2021 – Document non contractuel.